



ACCESSIBILITE

L'équipe de L'AMS CROIX BLANCHE est à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche de formation selon la ou les situations de handicap que vous rencontrez.

Par le passé en collaboration avec APF BDR (Association des Paralysés de France des Bouches du Rhône) des formations ont été créées en direction des Personnes à Mobilité Réduite.

Fort de cette expérience, nous avons nommé une personne chargée des relations avec les Personnes en Situation de Handicap au sein de nos équipes pour être votre interlocuteur privilégié, pour échanger sur votre besoin en formation et sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

En amont de votre inscription, veuillez contacter notre chargé des PSH
Jérôme QUARTERON (06.26.92.14.37), un entretien permettra l'analyse de votre besoin.

Pouvoir identifier et appréhender votre problématique d'handicap nous permet d'adapter le déroulement et le contenu de la formation et de mettre en place des aménagements nécessaire, l'objectif est de pouvoir assurer la faisabilité de votre projet de formation.

Au cours de l'entretien téléphonique, il est essentiel de pouvoir mesurer l'adéquation entre les compétences acquises grâce à nos formations et leurs mises en application dans la sphère professionnelle au regard de votre situation.

Certaines de nos formations nécessitent par exemple des prérequis qui peuvent influencer sur l'accès à celles-ci.

Vous avez des questions ? un projet de formation ?

Contactez notre chargé des Personnes en Situation de Handicap : Jérôme QUARTERON.

☞ Informations utiles :

service-public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31029>

Service d'aide : <https://www.agefiph.fr/>

APF BdR : <http://dd13.blogs.apf.asso.fr/>